

PRÉVENTION SANTÉ TRAVAIL

VENDÉE LITTORAL

Les Sables d'Olonne | Fontenau-le-Comte

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

EDITO

La réforme de 2021 a imposé aux différents Services de Prévention et de Santé au Travail Inter-entreprises la mise en place d'une offre socle à respecter. Celle-ci implique :

- Le suivi individuel de l'état de santé des travailleurs,
- La prévention des risques professionnels,
- La Prévention de la Désinsertion Professionnelle.

Afin de garantir la qualité de cette offre socle, une certification de notre service est obligatoire. Il s'agit de mettre en œuvre des méthodes et procédures harmonisées pour l'ensemble de nos collaborateurs afin d'évaluer le suivi effectif de nos actions auprès des entreprises et des salariés pour une meilleure prévention,

Les dirigeants des SPSTI des Pays de Loire ont mis en place une collaboration interservices et des actions régionales afin d'améliorer le service rendu, le rendre visible et lisible, dans une mutualisation des efforts,

En 2023, le PSTVL a continué d'assurer sa mission auprès des entreprises adhérentes et a poursuivi le recrutement des personnels médicaux et de prévention. Nous avons mis en place notre démarche qualité et notre communication externe avec la création d'un nouveau site internet. Nous avons également travaillé à la création de notre cellule de prévention et de désinsertion professionnelle.

Pour autant, il nous faut poursuivre nos efforts et les équipes s'y attachent au quotidien pour satisfaire les adhérents.

LE RÔLE DE L'INFIRMIER(E) DE SANTÉ AU TRAVAIL (IST)

Véritable acteur de l'équipe pluridisciplinaire, l'Infirmier(e) de Santé au Travail ou IST effectue, le suivi médical des salariés afin de veiller à ce qu'il n'y ait pas d'altération de la santé du travailleur du fait du poste de travail.

La visite d'information et de prévention avec l'IST d'une durée moyenne de 45 minutes, commence avec des examens complémentaires, comme un test de vision, un bilan auditif, un test urinaire et éventuellement une mesure de la capacité respiratoire par spirométrie et est suivie d'un entretien d'information sur les risques auxquels sont éventuellement exposés le salarié et de conseils pour réduire, limiter ou éviter ces risques éventuels. Sous délégation du médecin du travail, l'IST peut préconiser des bilans supplémentaires (radiographies, bilans sanguins...)

L'IST alerte le médecin du travail en cas de situations complexes.

L'IDEST conduit également des actions de prévention et conseille employeurs et salariés face aux risques identifiés, dans un but de maintien ou de promotion de la santé

II/Elle peut aussi se déplacer en entreprise pour effectuer des sensibilisations, réaliser des études de poste, contribuer à la rédaction de la fiche d'entreprise et participer aux réunions CSSCT des entreprises suivies.



1. LA VISITE D'INFORMATION ET DE PREVENTION INITIALE

Lors de l'embauche d'un salarié en suivi individuel simple, l'Infirmier(e) de Santé au Travail s'assure de l'adéquation entre les contraintes du poste et l'état de santé du salarié.

Il informe le salarié sur les risques auxquels l'expose son poste de travail et il le sensibilise également sur les moyens de prévention à mettre en œuvre en fonction des risques du poste de celui-ci.

2. LA VISITE D'INFORMATION ET DE PREVENTION PERIODIQUE (salariés en suivi individuel général - SIG)

OU

LA VISITE INTERMEDIAIRE ENTRE DEUX EXAMENS MEDICAUX D'APTITUDE (salariés en suivi individuel adapté ou renforcé – SIA / SIR)

Tout au long de la carrière du travailleur et selon une fréquence qui diffère en fonction des risques auxquels l'expose son poste de travail ou sa santé individuelle, le salarié est suivi par un professionnel de santé pour faire le point sur l'évolution de son état de santé.

3. LA VISITE DE REPRISE SUITE A UN CONGE MATERNITE

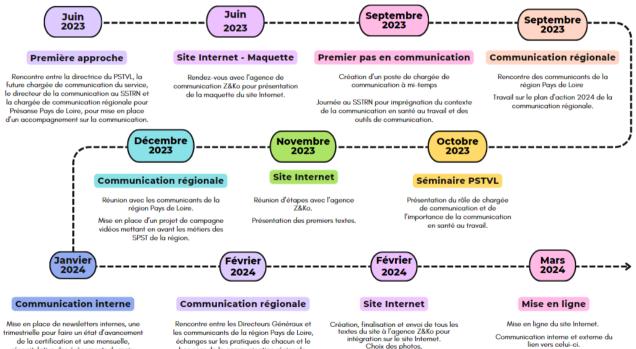
A l'initiative de l'employeur, dans un délai, si possible, de 8 jours suivant le retour de la salariée et pendant les heures de travail.

Permet de vérifier que l'état de santé de la salariée est compatible à la reprise du poste de travail, ou s'il nécessite un aménagement de celui-ci.

Communication & site Internet

récapitulative des évènements du mois.





bon sens de la communication régionale.



Découvrir **nos missions**







LA CELLULE DE PREVENTION DE LA DESINSERTION PROFESSIONNELLE : Qu'est-ce que c'est ?

La cellule de Prévention de la Désinsertion Professionnelle, aussi appelée Cellule PDP a été créée par la loi du 2 Aout 2021 et est présente dans chaque Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI)

Propose une approche Assure la coordination des acteurs pluridisciplinaire avec : entre: Médecins et IST Le SPSTI Ergonome L'Assurance Maladie Psychologue du travail Les autres acteurs du Chargé de mission maintien dans l'emploi maintien en emploi (Cap emploi, Agefiph...) Assistante administrative La cellule **PDP** Peut-être saisie : Agir pour le maintien en emploi : Par le médecin du travail Analyser la situation via un signalement globale A la demande de Conseiller l'employeur l'employeur ou du salarié Accompagner

individuellement le salarié

L'Assurance Maladie

Tout partenaire du maintien dans l'emploi

La prévention primaire :

Pendant de nombreuses années, la politique de santé au travail était axée sur la réparation des séquelles causées par l'exposition aux risques professionnels.

L'enjeu désormais est de convaincre les entreprises de se lancer dans la prévention primaire.

Mais de quoi s'agit-il?

La prévention primaire agit sur les sources du risque dans l'entreprise pour le supprimer ou le réduire. Le but étant d'agir avant le ou les dommage(s) en déployant des mesures collectives.

Par exemple:



Dans le cadre de la prévention primaire, l'employeur met en place pour l'ensemble des salariés exposés le port de protections auditives (bouchons, casques, ...) afin de réduire l'exposition au bruit et ainsi limiter les risques inhérents.

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2023

MARS

20 au 24/03 : Semaine des Rencontres Santé-Travail, organisée par PRESANSE

AVRIL

Elections CSE

MAI

Consultations de différents architectes en vue du projet Fontenay-le-Comte

JUIN

Enquête DGT sur les indicateurs du service

JUILLET

Choix arrêté de l'architecte et du projet pour Fontenay-le-Comte

AOUT

24/08 : Migration en Softphonie

SEPTEMBRE

04/09 : Début de la campagne d'entretiens professionnels

08/09 : AG annuelle

OCTOBRE

06/10 : Séminaire de l'ensemble des collaborateurs PSTVL

09/10 : Dépot du permis de construire de Fontenay-le Comte

10 et 11/10 : Journées Santé Travail PRESANSE

26/10 : Visite du Dr MENETRIER, médecin inspecteur régional du travail

NOVEMBRE

15 au 17/11 :
Formation des
assistantes médicales
aux fondamentaux de
la prévention des
risques
professionnels

DECEMBRE

Mise en place du nouveau logiciel comptable : SAGE

Campagne de sensibilisation au Phishina



PRINCIPAUX REPERES

60 COLLABORATEURS AU SERVICE DES ENTREPRISES

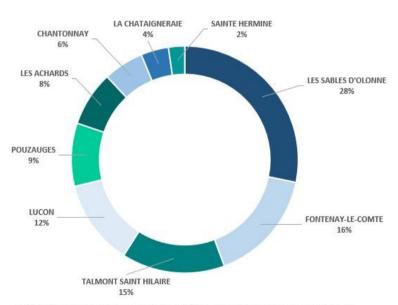
LES RESSOURCES DU PSTVL

- 12 médecins, dont un médecin collaborateur
- 15 infirmières en santé-travail
- 17 assistants médicaux
- 1 ingénieur hygiène sécurité
- 2 ergonomes,
- 1 conseillère en prévention des risques chimiques.
- 4 techniciens hygiène-sécurité
- 2 assistants santé sécurité travail
- 2 secrétaires administratives
- 1 comptable
- 3 personnels « support » et direction dont 1 directrice, 1 directrice adjointe, 1 secrétaire de direction



PANORAMA DES ADHERENTS

6 534 ENTREPRISES sont adhérentes au PSTVL en 2023



REPARTITION DES ADHERENTS PAR SECTEUR GEOGRAPHIQUE

REPARTITION DES ADHERENTS PAR TAILLE D'ENTREPRISE :

Entre 0 et 9 salariés : 80,9%
Entre 10 et 49 salariés : 16,3%
Entre 50 et 299 salariés : 2,6%
Sup. à 300 salariés : 0,1%

•

PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ:

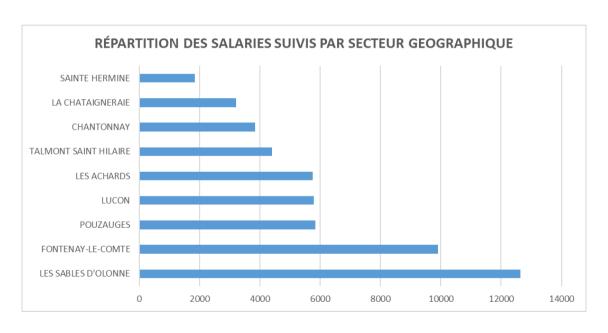
- Industrie manufacturière
- Commerce
- Construction
- Santé humaine et action sociale
- Activités de services administratifs et de soutien
- Hébergement et restauration
- Transports et entreposage
- Activités spécialisées, scientifiques et techniques.





57 361 SALARIÉS sont suivis au PSTVL en 2023

Dont 3 399 salariés saisonniers et 2 928 salariés intérimaires

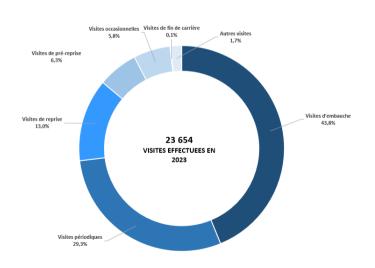


REPERES MEDICAUX ET TECHNIQUES

L'activité médicale

23 654 VISITES réalisés par des médecins du travail et les infirmiers santé-travail en 2023

16 729 VISITES NON-PERIODIQUES effectuées en 2023



REPARTITION SELON LE TYPE DE VISITES EFFECTUEES

Type d'examens/visites médicales	Nombre d'examens
Visites d'embauche	10363
Visites périodiques	6925
Visites de reprise	3073
Visites de pré-reprise	1495
Visites occasionnelles	1369
Visites de fin de carrière	21
Autres visites	408
Total	23654

Saison 2023:

1 493 saisonniers vus en réunions collectives et 947 saisonniers vus en visites individuelles, soit un total de 2 440 saisonniers suivis sur l'année 2023 (sur 3 399 saisonniers)

Intérimaires:

1 580 visites de salariés intérimaires (sur 2 928 intérimaires)

REPERES MEDICAUX ET TECHNIQUES

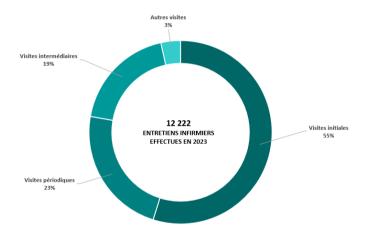
L'activité médicale

Bilan des médecins :

- Le temps médical réduit impose au médecin de déléguer de plus en plus de tâches à l'équipe pluridisciplinaire qui se développe fort heureusement quantitativement et qualitativement
- Glissement des visites médicales continue vers les IST
- Les visites évoluent vers une prise en charge par le médecin des visites « à problèmes » nécessitant une adaptation de poste ou un reclassement (visites chronophages, examen clinique plus poussé, échanges médecins traitants et spécialistes, suivi de l'adaptation de poste ou du reclassement, échanges avec les assistantes sociales et CAP emploi qui en découlent)
- Majorité des inaptitudes pour Troubles Musculo-Squelettiques
- Le logiciel ne permet pas la récupération des données d'activités de tiers temps et la valorisation de celles-ci

L'activité des infirmières (IDEST)

12 222 ENTRETIENS INFIRMIERS réalisés en 2023



RÉPARTITION DES ENTRETIENS INFIRMIERS

Type d'activité	2023
Visites initiales	6704
Visites périodiques	2801
Visites intermédiaires, SIR	2295
Autres visites	422
TOTAL	12 222

Bilan des infirmier(e)s Santé-Travail:

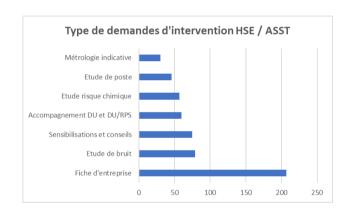
- · Augmentation des visites
- Confirmation de l'importance du travail de l'équipe pluridisciplinaire
- Nombre d'absences toujours important et en hausse
- Le logiciel ne permet pas la récupération des données d'activités de tiers temps et la valorisation de celles-ci

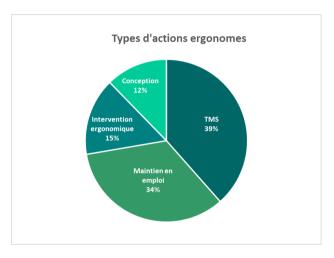
- IDEST : Infirmière Diplômée d'Etat Santé-Travail
- SIR: Suivi Individuel Renforcé (pour les salariés exposés à des risques particuliers)

L'activité du pôle prévention

464 INTERVENTIONS HSE / ASST

74 ACTIONS FRGONOMES





Le pôle prévention consacre en moyenne 47% de son temps de travail aux Actions en Milieu de Travail (AMT) : ateliers pratiques + document unique, contacts téléphoniques, mails, pré-visite, visites en entreprise et sur chantiers, études de poste, métrologies, rédactions (FE, rapports, propositions d'accompagnement, créations supports de communication/sensibilisation), restitutions, saisie FDS, plans de retraits amiante (analyse, validation, ventilations médecins, assistantes et entreprises), participations aux CSE des entreprises adhérentes, les veilles techniques, réglementaires et documentaires.

Contre **45%** en moyenne consacré aux activités connexes : temps administratif, coordination entre pôles techniques et médicaux, réunions, groupes de travail, formations.

Les 8% restants sont les temps de trajets nécessaires à la réalisation de ces actions.

REPERES FINANCIERS

L'évolution du chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires est de 5 241 400 €.

Les achats et charges externes représentent 1 004 025 €.

La masse salariale représente 3 762 093 €, charges sociales incluses.

Les dotations aux amortissements et aux provisions sont de 275 567 €.

Le résultat net 2023 présente un bénéfice de 183 977 €.



-		 AT 2023

COMPTE DE RESULTAT 2023					
	2023				
Cotisations	5 241 400				
Achats et charges extérieures	-1 004 025				
Valeur ajoutée	4 237 375				
Impôts, taxes et versements assimilés	-85 681				
Salaires	-2 696 588				
Charges sociales	-1 065 505				
Excédent brut d'exploitation	389 601				
Autres produits de gestion courante	124 102				
Autres charges de gestion courante	-25 480				
Reprise sur amt. prov. et transferts de charges	0				
Dotations aux amortissements et provisions	-275 567				
Résultat d'exploitation	212 656				
Produits financiers	31 998				
Charges financières	-5 017				
Résultat courant	239 637				
Produits exceptionnels	0				
Charges exceptionnelles	0				
Résultat exceptionnel	0				
Impôt sur les bénéfices	55 660				
Participation des salariés	0				
RESULTAT NET	183 977				

L'évolution des cotisations

	2021		2022	2023			
ADHESION	AHSTSV	SSTCL	AHSTSV / SSTCL	PSTVL			
Droit d'entrée par entreprise	35,75 € / sal	40,00€	80,00€	100,00€			
Adhérent à la cotisation annuelle							
Cotisation annuelle	71,50€	82,20€	75,00 € / 82,20 €	83,00€			
Cotisation saisonnière	57,00€	48,00 € (- de 45 jrs) 82,20 € (+ de 45 jrs)	60,00 € / 65,00 €	83,00€			
Cotisation intérimaire sur secteur	71,50€	85,20€	70,00 € / 85,00 €	90,00€			
Cotisation intérimaire Vendée	86,00€	88,70€	90,00€	100,00€			
Cotisation intérimaire Hors Département / salarié isolé / proximite	91,00€	99,70€	100,00€	120,00€			
Absence	43,00€	-	45,00€	45,00€			



LES SERVICES DU PSTVL - Prévention Santé Travail Vendée Littoral

Service d'Olonne sur Mer

Siège Social 2 Rue des Frères Lumière 85340 LES SABLES D'OLONNE Tél : 02.51.95.18.05

Service des Achards

3 Rue de la Camamine 85150 LES ACHARDS Tél : 02.51.05.63.93

Service de Talmont Saint Hilaire

Rue des Carriers ZI du Patis 85440 TALMONT SAINT HILAIRE Tél : 02.51.90.20.28

Service de Fontenay-le-Comte

Allee Roger Guillemet 85200 Fontenay-le-Comte Tél: 02.51.69.30.88

Service de Luçon

11 Rue Réaumur ZI des Roches 85400 LUCON Tél: 02.51.56.02.73

Service de Sainte Hermine

Avenue des Frênes Parc Vendée Atlantique 85210 Saint Hermine Tél : 02.51.97.85.05

Service de Pouzauges

17 Rue du Chais 85700 POUZAUGES Tél: 02,51,91,81,07

Service de Chantonnay

13 Rue Collineau 85110 CHANTONNAY Tél: 02.51.46.96.49

Service de La Chataigneraie

38 bis Rue de la République 85120 LA CHATAIGNERAIE Tél : 02.51.87.85.65











PRÉVENTION SANTÉ TRAVAIL

VENDEE LITTORAL

The Park of Park of Park of the Park